



# #34 Conscience de groupe et la littérature de NA

Novembre 2020

## Message du Conseil Mondial

Le rapport du conseil ci-après a été écrit en 2015, en réponse à l'impression illégale de littérature NA. En 2020, nous avons décidé de transformer ce rapport et le rapport original de 2014, intitulé *Propriété intellectuelle et littérature de NA* en documents de référence du Conseil Mondial. Nous avons laissé ce rapport tel qu'il a été écrit mais nous avons mis à jour les statistiques des Services Mondiaux de NA de l'année fiscale 2018–2019.

Nous nous trouvons de nouveau face à une situation où certains membres agissent en contradiction avec les choix de la fraternité dans le domaine de la publication, de la diffusion et de la protection de la littérature NA. Selon la conscience de groupe de la fraternité de NA, il est clair que la littérature de NA appartient à NA dans son ensemble et que les services mondiaux sont en charge de cette littérature, de la propriété intellectuelle de NA, qui lui a été confiée par la fraternité.

Le document légal qui définit cette délégation s'appelle *Fellowship Intellectual Property Trust (FIPT)*, Droit de la propriété intellectuelle de la fraternité (DPIF). Les Services Mondiaux de NA (SMNA) constituent le fiduciaire du DPIF. Son rôle est de protéger la littérature et la propriété intellectuelle de la fraternité de NA. En 2020 une action en justice a été intentée contre les SMNA pour les destituer de leur rôle de fiduciaire du DPIF. En plus du dommage à notre unité que ceci a provoqué, une part importante de notre budget a dû être utilisée à payer des frais de justice, détournant ces ressources de notre but primordial. Les personnes qui ont déposé cette plainte disent représenter une région mais nous n'avons aucune information sur l'existence de cette région. Le tribunal a tranché en faveur des services mondiaux et a statué que les personnes qui ont porté plainte n'avaient aucune légitimité juridique pour entreprendre cette action.

Sur ce plan là, la loi et les principes de NA sont unanimes : un groupe d'individus ne peut pas agir au nom de NA dans son ensemble.

Il existe de nombreuses manières pour des individus de faire entendre leur voix en NA. Ils peuvent exprimer leur inquiétude au travers des groupes. De nombreuses localités et régions ont également des forums ouverts dans lesquels les membres peuvent exprimer leurs idées. Les membres peuvent de plus écrire directement au Conseil Mondial pour lui poser des questions ou lui faire part de leurs soucis. Pour autant que nous le sachions, aucune de ces solutions n'a été utilisée. Ce groupe de personnes n'a pas cherché à contacter le Conseil avant de déposer sa plainte.

Les décisions en NA sont le résultat d'une conscience de groupe et le moyen d'exprimer cette conscience de groupe au niveau mondial est fourni par la Conférence des Services Mondiaux (CSM). La CSM est l'organe grâce auquel « les groupes de NA ont mis en place un mécanisme leur permettant d'instruire et de diriger l'action des Services Mondiaux de NA » (Présentation de la mission de la CSM).

Quel que soit le sentiment de légitimité ressenti par un groupe d'individus, « nous ne sommes gouvernés que par un Dieu d'amour, tel qu'il s'exprime dans la conscience de notre groupe » (*Narcotiques Anonymes*, « Deuxième tradition »). Les personnes qui ont intenté cette action en justice ont cherché à faire annuler par un tribunal des décisions de la CSM. Ceci n'est pas la manière dont nous prenons des décisions en NA. La fraternité a défini des processus de décision pour les sujets à discuter. Lorsque les instances décisionnelles ont dit non, dans le respect de notre deuxième tradition, il est inutile d'aller chercher hors de NA à faire annuler leur décision.

En tant que conseil, nous nous sommes collégalement engagés à faire respecter la conscience de groupe de notre fraternité.

---

Pour un dépendant, il est extraordinaire de devenir abstinent. En NA, l'abstinence n'est pas tout, nous nous rétablissons dans l'unité, nous transmettons un message et nous remplissons nos obligations de service. Selon notre deuxième tradition, ceci n'est possible que si nous sommes unis derrière une autorité suprême. Cette tradition nous permet de nous libérer de la croyance dangereuse selon laquelle nous sommes aux commandes ou selon laquelle certains d'entre nous seraient plus importants que d'autres. Voir cette tradition en action donne une vision d'espoir. Lorsque nous appliquons notre deuxième tradition dans le service – et dans nos vies – nous commençons à comprendre la nouvelle efficacité et le cadeau que la capitulation peut nous apporter.

*Guiding Principles* (Principes directeurs), « Deuxième tradition »

---

# Conscience de groupe et la littérature de NA

Conseil Mondial

Novembre 2020

En 1991, la Conférence des Services Mondiaux a voté deux motions – la première pour réaffirmer que l'OSM gère la propriété intellectuelle de NA pour la fraternité de NA, et la deuxième pour réaffirmer que l'OSM est le seul éditeur et distributeur de toute la littérature NA.

À cette époque, l'expert en propriété intellectuelle de l'OSM avait expliqué à la conférence :

« Nous devons faire ceci pour le bien de tous ceux qui n'ont ni le temps, ni l'énergie ni la curiosité de réfléchir à ce qui s'est réellement passé et qui préféreraient que le passé consiste en ce qu'ils croient s'être passé ».

Et nous sommes de nouveau confrontés au même problème – un nombre croissant de nos membres copient et distribuent de manière sauvage de la littérature de NA partout dans le monde, semant la confusion et brisant l'unité, y compris dans des lieux où NA n'en est qu'à ses débuts. En particulier, certains ont publié un document contenant la troisième édition révisée de notre Texte de base avec la deuxième édition de la quatrième et de la neuvième tradition, un texte qui a été compilé par quelques individus et qui **n'a jamais été validé par la fraternité**. Il était déjà assez regrettable que nous ayons ce débat récurrent en interne ; maintenant, le problème est devenu public car ces textes ont été distribués dans des institutions.

L'origine de ce conflit remonte à plus de 30 ans. L'histoire de notre Texte de base peut être racontée de plusieurs manières différentes, avec des bons et des méchants différents, selon celui qui la raconte.

Voici pourtant certains faits qui, eux, ne sont pas discutables :

1. **Ceci est contraire à la conscience de groupe.** Notre fraternité s'est exprimée sur ce sujet à plusieurs reprises,
  - tout d'abord en 1984, quand la fraternité a voté le retour à la première version de la quatrième et de la neuvième tradition,
  - et de nouveau en 1988 quand la conférence a rejeté l'idée de gros amendements au texte allant au-delà de la correction d'erreurs dans la quatrième édition,
  - et de nouveau en 1991 quand la conférence a voté contre un réexamen de l'édition de notre livre,
  - et de nouveau en 1993 quand notre fraternité a approuvé le Droit de propriété intellectuelle de la fraternité,
  - et de nouveau très récemment en 2004 quand une motion du ROC a été votée pour autoriser certaines révisions de notre texte de base mais précisant qu'aucune modification ne devait être apportée aux chapitres un à dix de ce texte. Cette motion de 2004 a abouti à la sixième édition de notre Texte de base qui a été approuvée à l'unanimité en 2008.
2. **Ceci est illégal.** La reproduction sauvage de littérature NA est une violation flagrante de la propriété intellectuelle. Les groupes de NA peuvent copier et distribuer de la littérature NA pour une utilisation en leur sein mais cette possibilité ne s'applique ni à des individus ni à des entités de service.
3. **Ceci n'a aucun sens.** Pour couronner le tout, les extraits de la quatrième et de la neuvième tradition réintégrés dans le texte des documents distribués ne correspondent pas à la compréhension de la plupart des membres de ce qu'est le service de NA. En parlant des comités, des bureaux et des activités de service, cette version de la quatrième tradition dit « ils ne sont pas NA ». Cette version de la neuvième tradition dit que les conseils ou les comités de service « ne font pas partie de Narcotiques Anonymes. » Ceci n'a vraiment aucun sens ? Les fonds que vous récoltez lors d'une fête sont-ils une dotation externe ? Votre comité local H & I ne fait-il pas partie de NA ?



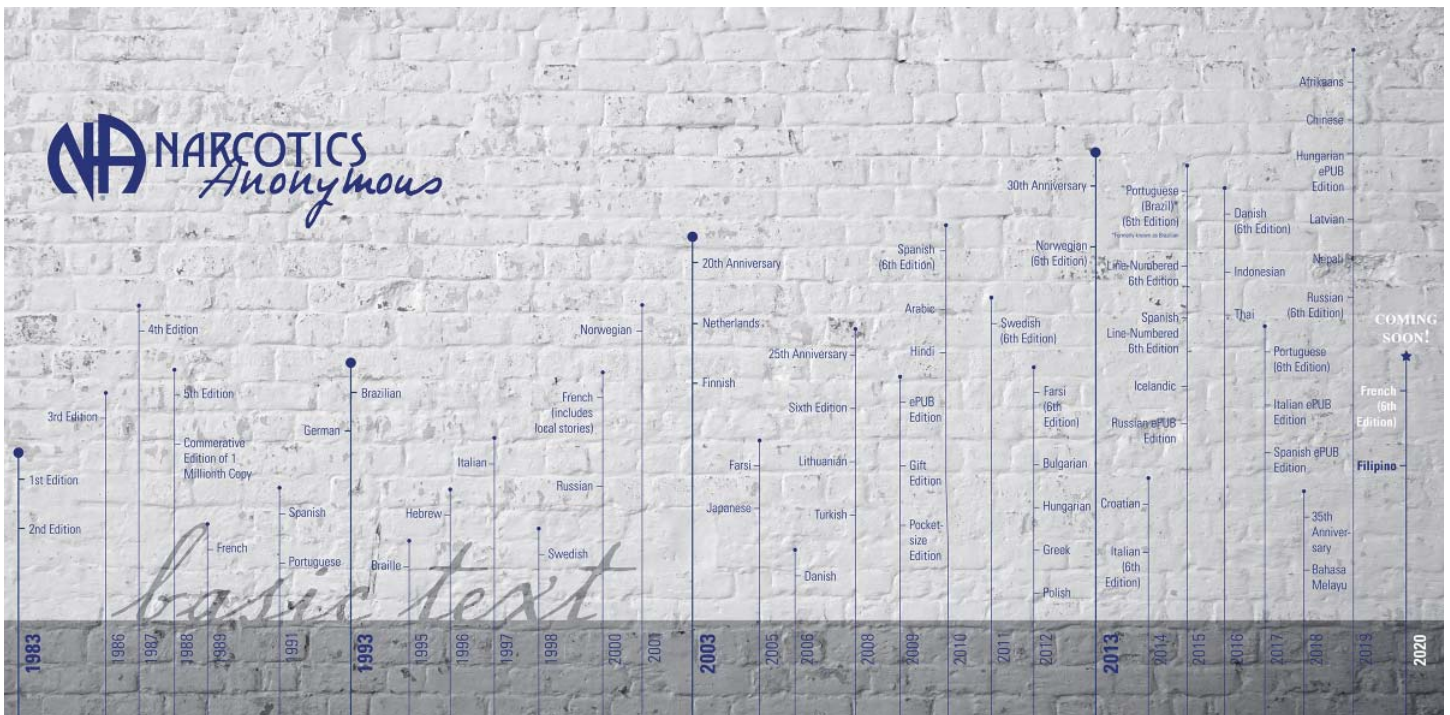
Nous écrivons ce texte au nom des Services Mondiaux de NA et nous nous considérons avec gratitude comme faisant partie de NA. Les SMNA fournissent un soutien et des services aux dépendants, aux réunions et aux entités de service dans 132 pays qui parlent 77 langues. En diffusant le plus possible notre message, nous entretenons des relations avec des professionnels et des élus qui ont une influence sur la vie des dépendants dans le monde entier. Voici quelques chiffres pour vous donner une idée de notre travail. Au cours de l'année 2013–2014, nous avons :

- ◀ distribué gratuitement pour 832 315 \$ de littérature ;
- ◀ répondu à plus de 5 500 demandes d'information de prisonniers en envoyant des kits d'information et de littérature NA ;
- ◀ envoyé plus de 418 kits de démarrage pour les groupes et plus de 22 kits institutionnels ;
- ◀ organisé 17 réunions web de RP et H & I ;
- ◀ publié 49 nouvelles traductions de documents de notre littérature, ce qui fait un total de 1 142 titres traduits de littérature NA de rétablissement ;
- ◀ et participé à 34 événements de développement et événements de zone de la fraternité.

L'argent nécessaire pour financer ces services provient principalement des ventes de littérature. Par nature, lorsque vous achetez un Texte de base, vous contribuez au financement de la littérature que nous donnons partout dans le monde et à celui de nos autres actions.

Malgré ces faits, certains diront que notre Texte de base est trop cher et que c'est pour cette raison qu'ils diffusent de manière illégale des versions non-approuvées. Mais encore une fois, notre fraternité a la conscience tranquille : une motion pour produire un Texte de base à faible coût a été soumise à la conférence au moins neuf fois ; elle a été validée une fois, repoussée deux fois et refusée au moins six fois.

Au final, il ne s'agit ni de pouvoir ni d'opinion individuelle ; il s'agit des principes spirituels de notre conscience de groupe et de l'unité de NA. Merci de respecter les décisions de notre fraternité. La littérature illégale n'a pas sa place dans nos réunions. Pour de plus amples informations sur la propriété intellectuelle de NA et sur le rôle des services mondiaux dans sa protection, consultez la page [www.na.org/fipt](http://www.na.org/fipt).



2020 Basic Text Timeline